

Les funérailles dans la société Pougouli du Burkina Faso

Anita Warfel

le 8 mars 2012

SIL Burkina Faso

Recherches faites de 1998 à 2003

à Pougouli Bonzan
(Province du Tuy)

Les funérailles dans la société Pougouli du Burkina Faso

SOMMAIRE

Introduction	3
L'organisation sociale des Pougouli.....	3
L'autorité dans la société pougouli	4
Les préparatifs des funérailles pougouli	5
Description des rites funéraires d'un membre de la société pougouli	5
Les cérémonies funéraires traditionnelles chez les Pougouli.....	7
Les différentes étapes d'une cérémonie funéraire	7
1. Phuíé khóriá "décrochage de la gibecière" (appel à un divin).....	8
2. Zémá kpóóló "prise de balafon" (invitation du balafoniste)	9
3. Zémá hélíá ou "pose correcte de balafon"	9
4. Dàánī zùlóló "entrée dans la maison" ou concertation familiale	9
5. Kíríē ŋmààlóló "fait de taper les interdits" ou présentation des interdits.....	10
6. Bólíá "fait de chanter" annonce de la fin des funérailles.....	10
7. Sìlóló (droits de l'oncle maternel)	10
La participation des membres de la société pougouli aux funérailles	11
Autres cérémonies coutumières	12
Autres informations sur les funérailles traditionnels chez les Pougouli	12
Les rituels du veuf.....	13
Les rituels de la veuve.....	13

Conclusions	14
ANNEXE.....	15
D'autres croyances des Pougouli sur la maladie et la mort	15
1) L'âme (<i>dòmá</i>) d'une personne malade.....	15
2) Les fantômes dans la société pougouli.....	16

Introduction

Dans ce document, nous présentons les résultats de nos travaux de recherche menés de 1998 à 2003. Nos investigations ont porté sur les rites et cérémonies funéraires chez les Pougouli. Pour constituer notre corpus d'étude, nous avons adopté deux méthodes de collecter des informations : l'observation et l'interview avec un guide d'entretien. Nous avons identifié un informateur, qui est chef de famille et âgé. L'observation a porté sur plusieurs cérémonies funéraires et les interviews de notre informateur ont porté d'une part sur les rites traditionnels importants au moment d'un décès d'un membre de la société pougouli et, d'autre part, les raisons pour chacun de ses rites. L'analyse de ces rites permet de discerner les croyances des Pougouli au sujet de la mort et de la vie après la mort.

L' organisation sociale des Pougouli

Les familles pougouli s'organisent, traditionnellement, selon un système patrilocal. Le père et ses fils habitent une même maison terrain. Quand les fils prennent des filles en mariage, ils les amènent à leur maison. Toutefois, en cas de conflit entre membres d'un même terrain, une des parties en conflit peut se séparer pour établir un autre terrain plus petit.

La société pougouli est organisée selon un système patrilinéaire ; c'est à dire, chaque membre d'une famille est lié à la grande famille de son père. Les Pougouli nomment un enfant selon les qualités d'un ancêtre du côté du père.

Dans la société pougouli, l'héritage passe traditionnellement de frère en frère et selon l'ordre de naissance. Les biens comprennent les femmes, les enfants et tout bien matériel. Ce système est en train de changer à cause de l'influence de l'individualisme. Quand les fils se séparent de leur père, l'héritage des ces familles nucléaires se fait de plus en plus de père en fils. Les frères qui se sont séparés de leur maison d'origine préfèrent que tous leurs biens soient remis à leurs propres enfants.

A la tête de chaque grande famille se trouve le chef de famille. Il dirige les affaires de cette famille. Il prend les décisions et résout les grands problèmes de ses membres.

La grande famille consiste en familles du même clan. Dans chaque village il y a un ou plusieurs clans représentés. Dans chaque village, parmi les clans il y des chefs de grande famille qui s'occupent des affaires de leurs membres, tels que des funérailles.

En cas de décès, le chef de famille prépare le lieu dans le cour extérieur de la maison pour les funérailles. Les chefs de famille dans les clans du père du défunt se soumettent aux

décisions du chef de la grande famille qui surveille les cérémonies. Des fossoyeurs de la grande famille du défunt s'occupent de l'enterrement.

Dans les domaines religieux et occupationnels, le père transmet traditionnellement ses savoirs à son fils aîné. Le père lui assure une éducation sur les coutumes religieuses et son métier.

Comme la société pougouli est patrilinéaire, l'oncle paternel joue un rôle important dans la famille. Il est l'intermédiaire direct dans des cas échéant du père d'un enfant (par exemple, l'éducation formelle et culturelle) et aussi l'héritier dans le cas de décès du père. Au cas où le père manque de moyens, les oncles paternels peuvent aider à payer les dépenses de leur neveu. L'oncle paternel est l'interlocuteur principal aux moments de besoin de service. L'enfant est obligé d'aider son oncle paternel avant d'aider son père.

L'analyse plus en profondeur de la culture pougouli fait ressortir un lien très important entre l'oncle maternel (*nèrá*) et son neveu (*nió*). Le neveu regarde son oncle maternel comme avocat. L'oncle assure la défense de son neveu dans les conflits familiaux, surtout ceux entre père et fils. L'oncle maternel lui donne aussi d'importants biens (bœufs de labour, porcs, etc.), du matériel de labour, ou un moyen de déplacement (vélo ou mobylette). Le neveu rend à son oncle des services sous forme de travaux (champêtres, construction de maisons).

Cette relation entre l'oncle maternel et son neveu est très importante en cas de mort (*sió*) du neveu. A la mort d'un neveu, ses oncles maternels sont appelés pour autoriser son enterrement. Ils doivent donner leur accord avant que l'enterrement ait lieu.

Selon la conception des Pougouli, les pouvoirs surnaturels existent. Les hommes peuvent recevoir un pouvoir d'un parent maternel ou paternel, mais ils cherchent les pouvoirs surnaturels le plus souvent du côté maternel. Avec ce pouvoir, l'individu en question aura la capacité de devenir devin. Au moment des funérailles traditionnelles pougouli, la famille du défunt consulte un devin pour déterminer la cause de la mort.

L'autorité dans la société pougouli

Les Pougouli continue à appliquer le système d'héritage pour le chef de terre. Chaque village a un chef de terre qui préside les prises de décisions (au sujet de l'allocation des parcelles au sein du village et des terrains cultivables qui sont disponibles). En cas de mort d'un chef de terre, le titre sera remis à son fils.

En cas de décès d'un membre de la communauté pougouli, le chef de terre sera informé par le chef de la grande famille du défunt. Le chef de terre assiste aux funérailles si cela convient, mais il ne joue pas de rôle dans les cérémonies en tant que chef.

Les préparatifs des funérailles pougouli

Les funérailles sont organisés selon les moyens de la famille . Pour une famille ayant les moyens, ils récompensent le chef des balafonistes avec une chèvre. Ils donneront aux fétiches des oncles maternels du défunt des chèvres, des moutons, ou des bœufs.

Pour une famille ayant peu de moyens, les funérailles seront plus simples. Pour récompenser le chef des balafonistes, la famille donnera, par exemple, un poulet et des cauris, au lieu d'une chèvre. La famille donnera aux fétiches des oncles maternels du défunt des poulets au lieu d'autres animaux.

Les fossoyeurs s'organisent pour construire une tente (*phvà*) pour honorer le défunt et protéger le cadavre du soleil durant son exposition lors des cérémonies funéraires. Ils commencent plus ou moins en même temps à creuser la tombe.

Le lieu du tombeau est normalement dans un cimetière près de la maison de la grande famille. Mais en cas de décès du chef de famille ou une autre vieille personne dont on veut garder le souvenir, on construit un tombeau sur la terre dans la cour du chef.

Pendant la cérémonie funèbre, le corps doit être placé toujours en face de la porte commune de la maison qu'on appelle *zàkpóō bónià nàá*. Le corps est posé, la face vers l'est. Dans le cas d'un homme, le cadavre est posé assis sur une plate-forme construite en bois à une hauteur d' environ 1,50m du sol ; une tente *phvà* est érigé en forme rectangulaire autour de la plate-forme et est faite d'articles en tissu (habits, boubous, couvertures, etc.), qui sont accrochés sur un cadre en bois pour fermer le haut et les trois côtés – laissant le dernier côté ouvert. Pour une femme, c'est pareil, mais son corps est posé à même le sol, et le *phvà* est érigé autour d'elle.

Description des rites funéraires d'un membre de la société pougouli

Le 15 mai, 2003, en effet correspondait au dernier jour des funérailles pour une femme de la famille Itwedua à Bonzan. Notre arrivée effective sur les lieux coïncidait probablement avec l'heure de la célébration des interdits ou totems. Cette période est caractérisée par une activité forte de musiciens d'une part et, d'autre part, par les gestes et actions de détresse des femmes.

Mais avant de nous pencher sur le déroulement de la cérémonie proprement dite, nous aimerions décrire sommairement quelques éléments symboliques et significatifs des funérailles phuo.

De loin, ce qui attire l'attention de tout visiteur, c'est d'abord la tente de la défunte. C'est une sorte de hangar dont l'ensemble repose sur quatre branches comme piliers d'environ deux mètres de hauteur. Le toit du hangar est constitué de quatre branches et il est recouvert de couvertures de lits et de grandes robes qui sont attachées aux bois. La tente est située à l'ouest du lieu de la cérémonie et orientée vers l'est. Le fond de la tente ainsi que le côté sud était pavés de grands tissus. À l'arrière, il y avait également cinq longues branches disposées verticalement et alignées avec les deux piliers. La porte de la tente était protégée par une vieille natte. Près de la tente, il y avait un vieux balafon. À l'intérieur, du côté sud-ouest, était disposée la nasse traditionnelle enveloppée de pagnes. L'ouverture supérieure de la nasse était coiffée d'un ballot de pagnes. L'ensemble formé par la nasse et sa coiffure représente ainsi la morte dont l'enterrement avait eu lieu le 13. A côté de la nasse était assis un garçon qui demeurait là jusqu'à la fin de la célébration des totems. Vers le côté nord-est de la tente, il y avait un grand panier contenant les habits de la défunte.

Du côté nord de la cérémonie funéraire était érigé un autre hangar qui abritait les musiciens. Les joueurs de balafons et les joueurs de tam-tams étaient assis face à face au fond du hangar. L'entrée de ce hangar donnait sur la cour. A côté des joueurs de tam-tams, on trouvait d'autres hommes qui semblaient les accompagner. Lorsqu'ils jouaient, les femmes se mettaient à marcher au son d'une mélodie mélancolique entonnée en sourdine par les musiciens. Les femmes, une vingtaine, marchaient ensemble jusqu'à la tente de la défunte, s'arrêtaient un moment, puis faisaient demi-tour et se dirigeaient vers la maison située en face à environ trente mètres de la tente. Lorsque les femmes s'arrêtaient devant la tente ainsi que devant la maison, les filles de la défunte se lamentaient à haute voix tandis que les autres pleuraient à voix moyenne. Lorsque les femmes se déplaçaient, elles marchaient soit deux à deux, soit trois à trois, en se tenant par la main. Parfois, quelques-unes se séparaient et levaient leur bras vers le ciel en signe de détresse. Les filles de la défunte portaient toutes un collier de perles rouge. Ce jour-là, les deux filles de la défunte en avaient porté. Beaucoup de femmes avaient le visage marqué de kaolin. Une femme tenait un morceau de poterie à l'intérieur duquel se trouvait du kaolin. Celles qui arrivaient pouvaient s'en servir pour s'enduire le visage. Cette célébration des totems, qui durait 15 minutes environ, a été surtout caractérisée par les lamentations et la marche des femmes.

Il y avait en outre des visiteurs qui arrivaient pour encourager la famille. Pour exprimer leur tristesse, ils se dirigeaient vers la tente du mort devant laquelle ils s'arrêtaient un moment pour jeter des cauris ou des pièces de monnaie. Ils allaient ensuite vers les musiciens puis venaient sous le grand arbre situé du côté sud de la cour pour s'asseoir. Certains visiteurs allaient saluer le chef de la famille du nom de Itwedua, assis dans sa cour. Autour de lui étaient arrangées plusieurs chaises pour les visiteurs. Ils buvaient de la bière de mil ou de l'eau et pouvaient acheter des arachides s'ils en voulaient. Quelques-uns en profitaient également pour boire de l'alcool qu'on appelle localement «*zua-zua*», plus connu comme «*Qui m'a poussé*». Dans la grande cour, des femmes s'attelaient à la préparation du dolo.

Les cérémonies funéraires traditionnelles chez les Pougouli

Au moment du décès d'un adulte pougouli, il y a des rites qui sont faits par la famille et d'autres membres de la société. Pour le décès d'un adulte, chaque étape de la cérémonie funéraire est obligatoire. Mais pour le cas du décès d'un enfant, certaines parties de la cérémonie funéraire ne le sont pas.

Les funérailles (*dvíē*) des Pougouli comprennent des rituels spécifiques, rigoureusement suivis l'un après l'autre. Nous allons décrire tout ce qui s'applique au cas d'un adulte mort, en respectant l'ordre chronologique.

Les différentes étapes d'une cérémonie funéraire

Une cérémonie funéraire comprend les six étapes suivantes :

1. L'identification de la personne responsable de la mort et le pardon exigé de la part de cette personne par les fétiches des oncles maternels du défunt (*Phuíé khóriá*)
2. L'invitation des musiciens (*Zémá kpóóló*)
3. L'ouverture officielle des cérémonies funéraires (*Zémá héliá*)
4. La présentation de dons à la famille du défunt (*Dàáni zòòló*)
5. La présentation de musique pour la famille du défunt (*Kíúriē ηmààló*)
6. L'autorisation de l'enterrement (*Síló*)

Ces différentes étapes d'une cérémonie funéraire sont présentées ci-dessous dans leur ordre de déroulement.

1. Phuie khoria "décrochage de la gibecière" (appel au divin)

En cas de décès, le chef de la grande famille est responsable d'envoyer un messager pour demander à un devin (*vòríṣ*) d'un autre clan de venir pour déterminer la cause du décès et pour recevoir l'autorisation de commencer les funérailles.

Le messager décroche du mur de la maison du devin la gibecière religieuse qui contient de petits objets dotés de pouvoirs qui aident à la divination. Les gibecières, d'une longueur de 40 cm, sont faites de cuir de chèvre ou de mouton ou encore d'étoffe.

Selon les Pougouli, la mort d'une personne n'a jamais de cause naturelle explicable, même si c'est le cas scientifiquement. Même la mort d'une vieille personne a une cause surnaturelle. Cette cause doit être identifiée avant que tout rituel funéraire commence. Les causes peuvent être, par exemple, un vol ou une autre violation d'un interdit commis par le défunt ou un autre membre de la famille. La cause peut également être un acte secret de sorcellerie commis par un sorcier. Si un membre de la famille a violé une loi et si le chef de famille n'a pas réparé la faute, un malheur peut tomber sur la vie du chef et entraîner sa mort.

Devant tous les participants, le devin emploie un gourdin de bois taillé (*gólé*), et les objets de la gibecière qui aident à déterminer quelle loi a été violée. Cette offense sera vue comme la cause de la mort. Le devin ne nomme pas publiquement la personne coupable de la mort.

Après tous les rituels, le parent le plus proche peut consulter un autre devin pour déterminer la personne coupable de cette mort. Le nom de la personne coupable sera gardé en secret.

Le devin déterminera si tout est en ordre pour commencer les funérailles. Si l'offense commise contre la société n'est pas tellement grave et si les membres de la famille n'ont pas de différences ni entre eux, y compris le défunt, ni avec les griots qu'ils vont inviter, les funérailles peuvent commencer. Mais si l'offense est très grave dans la société, par exemple, la violation d'une loi du village (tel que le vol d'un fétiche ou de ses objets) ou de la famille (tel que l'adultère), la famille doit d'abord se soumettre aux exigences des fétiches offensés que le devin déterminera.

Les exigences de la réparation de la faute, communiquées par l'intermédiaire d'un fétiche (*véréma*) ou par les ancêtres (*lálíá*), consistent normalement à sacrifier un animal (*vù ògá*) ou à répandre des cendres (*thòró thááló*) à un certain endroit. Ces sacrifices seront faits, normalement, après les cérémonies funéraires.

2. Zémá kpóóló "prise de balafon" (invitation du balafoniste)

Le chef de la grande famille envoie un messenger pour inviter le balafoniste (*zè-dúō*) utilisé d'habitude par la famille. Ce dernier choisira le reste de son équipe qui viendra jouer aux funérailles. Cette équipe est normalement composée de deux balafonistes, de deux joueurs de tambour (*gògò-dúō*) et d'un chanteur (*pháphó*). Le plus souvent, le chanteur est un des balafonistes, mais parfois, les deux rôles peuvent être remplis par deux personnes différentes. S'il n'y a pas de conflit entre la famille du défunt et l'équipe de griots (*yúó*), les griots se préparent à venir. D'habitude, une somme d'argent (200 cauris ou 1000 francs) est exigée par les griots pour leur déplacement. Le chef de la grande famille envoie au moins deux personnes pour amener les balafons.

3. Zémá héliá ou "pose correcte de balafon"

Cette étape représente l'ouverture officielle des funérailles. Quand les balafonistes arrivent, ils posent les balafons dans le lieu de jouer et ils commencent à chanter les louanges du défunt. Pour récompenser les musiciens, les parents du défunt leur présentent une chèvre et un panier de mil. Les funérailles continuent pendant deux ou trois jours en fonction du rang social de la personne et les moyens dont dispose la famille.

Pour des enfants de moins de 15 ans environ, on ne procède généralement qu'aux deux rituels mentionnés plus hauts : *zémá kpóóló* et *zémá héliá*. Mais au cas où c'est le premier-né de la mère et que la mère est toujours en âge de procréer, il n'y aura pas de funérailles pour l'enfant. Une fois que les rites sont accomplis, l'âme de l'enfant ne peut plus revenir au monde, parce que pendant les rites son ame va à la place des morts.

Selon les Pougouli, l'âme de toute personne est éternelle ; elle ne meurt pas. L'âme de l'enfant qui ne reçoit pas de funérailles attend un nouvel accouchement par cette même femme pour pouvoir revenir dans ce monde.

4. Dàánī zòóló "entrée dans la maison" ou concertation familiale

Le chef de la grande famille paternelle, représentant la famille du défunt, présente à tous les parents qui sont venus, tous les biens réunis (animaux, volailles, cauris et argent) par la famille du défunt pour les funérailles. Après cela, il y a une collecte de dons de toute nature auprès des autres parents et amis. Ces dons sont utilisés pour payer les exigences des esprits des oncles maternels (*silo*), les sacrifices de pardon pour la mort du défunt et pour accueillir les étrangers pendant les funérailles.

Cette partie de la cérémonie peut durer deux jours si tous les membres de la famille ne sont pas encore arrivés ou si les griots sont récompensés si bien qu'ils désirent continuer.

5. Kííriē ḡmààlú "fait de taper les interdits" ou présentation des interdits

Les parents du défunt invitent les balafonistes à jouer la musique de leur famille. Cette musique rappelle à l'assemblée les interdits du clan du défunt. Les interdits comprennent une liste de lois de restriction, c'est-à-dire les actions interdites à cette grande famille. Ensuite, les balafonistes jouent la musique des oncles maternels du défunt. A la fin de cette partie, les parents donnent à chaque groupe ce qui a été exigé. Les musiciens recevront une récompense de la part des parents pour avoir joué de la musique demandée, puis la musique prendra fin.

6. Bóliá "fait de chanter" ou annonce de la fin des funérailles

Ce sont les oncles maternels qui autorisent l'enterrement du cadavre d'un homme. Ils viennent vérifier la cause de la mort et s'assurer que les exigences de leurs fétiches sont déclarées. Cette responsabilité des oncles maternels pour l'enterrement de leur neveu vient de leur relation avec leur neveu qui est une relation de protecteur et court jusqu'à la mort. Il est important pour les oncles maternels d'assurer un enterrement correct pour leur neveu.

Dans le cas d'une femme, ce sont les membres du clan de son père qui donnent l'autorisation pour l'enterrement. Avant les rituels, (le *síló* entre autres), le corps sera enterré.

Une personne qui meurt hors de son village peut être enterrée là où elle est morte. Sa famille peut également amener le corps dans son village pour l'enterrement. Le lieu de l'enterrement n'a pas une grande importance parce que, selon les Pougouli, l'âme quitte le corps au moment de la mort.

7. Síló (droits de l'oncle maternel)

Cette cérémonie, qui a lieu le jour après les autres rituels funéraires, consiste à offrir une contribution que la personne décédée doit hériter chez les *lálíá búá* qui est un autre monde. Pour cela, la famille du défunt doit offrir aux oncles maternels du défunt (ses propres oncles maternels, les oncles maternels de son père et ceux de sa mère) tout ce qu'exigent les fétiches de leur clan. Les contributions consistent normalement en jarres de dolo, cauris ou de l'argent, poussins, poules, coqs, chèvres, moutons ou même des bœufs, selon l'importance de l'individu.

Tous ces rituels funéraires obligatoires une fois accomplis, l'âme du défunt, selon les Pougouli, peut atteindre la place des ancêtres (*lálíá bvá*). Le voyage de l'âme chez les ancêtres peut durer deux années.

La participation des membres de la société pougouli aux funérailles

Les gens arrivent aux cérémonies funéraires pour exprimer leur tristesse à ceux qui sont en deuil. Ils expriment cela en pleurant s'ils veulent et selon leurs sentiments et le degré de l'intimité qui les lient au défunt. Pleurer fort (*órí*) à l'arrivée ou pendant la cérémonie est une manière normale pour les Pougouli de montrer leur tristesse. Mais ce n'est pas la seule façon de l'exprimer. Une autre manière d'exprimer la tristesse consiste à porter les mains sur la tête en tenant les bras levés à chaque côté de la tête; les hommes, aussi bien que les femmes, peuvent utiliser ce mode d'expression de la tristesse. Ce geste exprime le même sentiment chez d'autres ethnies. Les femmes peuvent exprimer collectivement leur sentiment de tristesse en marchant bras dessus bras dessous à leur arrivée.

La participation aux cérémonies funéraires par les membres de la société dépend du comportement du défunt. Si le défunt se comportait mal – s'il était bagarreur, s'il ne montrait pas de respect aux autres, s'il n'aidait pas autrui, ou s'il n'assistait pas aux funérailles des autres, les gens ne viendront pas assister à ses funérailles.

Au deuxième jour de la cérémonie, la plupart des participants arrivent. Ils passent d'abord à la tente du cadavre et expriment leurs sentiments en jetant des cauris en l'honneur du défunt. Ils se tiennent debout devant les griots pour écouter les louanges du défunt, jetant des cauris pour récompenser les griots.

Traditionnellement, les funérailles pougouli prendraient quatre jours pour les personnes importantes. De nos jours, le gouvernement du Burkina a imposé une limite de trois jours. Les Pougouli accordent une importance particulière aux hommes âgés et aux chefs de famille. Pour les autres personnes, les funérailles se limitent à deux jours, soit un jour de moins.

Les gens du village, les membres du clan du défunt, ses amis et ses connaissances assistent aux funérailles pour supporter moralement, financièrement et matériellement la famille du défunt. Les participants venant d'un autre village sont nourris par leurs amis dans le village, mais des étrangers qui sont arrivés au hasard sont pris en charge par la famille du défunt. La contribution pour aider la famille du défunt est entièrement volontaire.

Ceux qui sont en ville, et qui sont capables de le faire, aident avec les dépenses pour les funérailles de leur famille dans les villages.

Autres cérémonies coutumières

Après la cérémonie des funérailles proprement dite, il y a aussi une autre cérémonie à accomplir appelée *bùǎ*. Ce sont des sacrifices d'animaux et des récompenses en cauris donnés par la famille au chef de terre et au chef de la brousse pour demander pardon. Ces exigences sont connues et sont les mêmes pour chaque décès.

Les amis du défunt apportent chacun une contribution spéciale, soit en nourriture, soit en argent, et procèdent à la recherche d'un successeur qui héritera de l'amitié terminée avec le défunt. Celui-ci devra être de la famille du défunt.

Les promotionnaires (gens de la même classe d'âge que le décédé) qui se trouvent dans le village se réunissent et manifestent leur affection envers le défunt en organisant une danse ou une lutte. Ils peuvent aussi organiser d'autres activités que le défunt aimait pratiquer. Cette cérémonie organisée en la mémoire du défunt s'appelle le *khènée*.

Au moment du deuil funéraire, les parents de plaisanterie (*lòlòríà*) attachent des cordes aux pieds des frères et des enfants du défunt ou portent des colliers à leur cou pour que le défunt ne puisse plus les reconnaître.

Autres informations sur les funérailles traditionnelles chez les Pougouli

Si quelqu'un est tué par un coup de foudre ou s'il subit une autre mort violente, il y a des formalités à accomplir avant de commencer les funérailles, voire avant de toucher le cadavre. Selon les Pougouli, celui qui touche le corps du défunt peut subir le même malheur. Dans ces cas spéciaux, le devin déterminera la vraie cause de la mort. Avant de toucher le cadavre, la famille appellera une personne du village qui sait enlever le pouvoir lié au type de mort en question. Le chef expert de ce domaine agira pour extraire le mauvais pouvoir du corps du défunt.

Dans le cas de la foudre par exemple, la famille appellera le chef de pluie pour chasser le pouvoir qui, selon les Pougouli, reste toujours sur le défunt jusqu'à ce que le pouvoir soit chassé. Le chef de pluie répandra une poudre noire faite du bois grillé d'une espèce d'arbre sur le défunt, pour chasser le pouvoir.

La famille peut aussi attendre jusqu'à deux ans avant d'organiser des funérailles s'ils n'ont pas les moyens pour le faire au moment du décès. Selon les Pougouli, si quelqu'un meurt, et que par manque de moyens, ses funérailles sont reportées à une date ultérieure, son âme attend dans un autre monde jusqu'au moment de la célébration de ses funérailles pour rejoindre ses ancêtres.

Selon les Pougouli, une personne qui meurt et qui ne reçoit jamais une célébration de funérailles, ne rejoint jamais ses ancêtres ; il est renvoyé aux *váárē thēō*, le « pays des chiens » qui est, selon les Pougouli, une place de torture où les gens se battent et se mangent les uns les autres. Parce que cet endroit n'est pas agréable, une personne morte, si elle ne reçoit pas de célébration de funérailles, revient dans la famille comme un fantôme pour attaquer les vivants avec des malheurs, afin de revendiquer ses droits et réclamer la célébration de ses cérémonies funéraires et ses coutumes. Pour cette raison, les funérailles sont vues comme une obligation chez les Pougouli.

Les rituels du veuf

Au moment du décès de son épouse, le veuf attache une corde autour de sa tête, s'habille en grand boubou traditionnel blanc, et tient toujours en main trois morceaux de tige réunis. Après les cérémonies, le veuf est libre d'enlever ces articles funéraires.

Dès le moment du deuil, le veuf aussi n'a plus accès à sa chambre dans sa maison, et il est gardé par un ancien veuf. Il passe les nuits chez la personne qui le garde. Un veuf ne doit serrer la main qu'aux personnes qui ont déjà vécu l'expérience de la mort d'une épouse. Selon les Pougouli, c'est ainsi que le veuf évite de transférer le même malheur à une autre personne. Pour la même raison, un veuf ne doit pas manger dans le même plat que les autres.

Selon les exigences des rites funéraires, après toutes les cérémonies, le deuil du veuf prend fin. Il est libre de commencer les démarches coutumières de remariage. Un homme de la famille lui rase la tête, retire sa tenue de deuil et le purifie en le lavant.

Les rituels de la veuve

Dès le commencement des rites funéraires, il est exigé que la veuve attache également une corde autour de la tête et s'habille en grand boubou traditionnel blanc. Traditionnellement, l'habillement de deuil de la veuve était seulement un morceau de tissu blanc porté autour de son corps au bas de son abdomen. Elle doit tenir toujours en main quatre morceaux de tige réunis. Après les cérémonies, la veuve est libre de retirer ces choses funéraires.

Au cours des rituels funéraires, la veuve n'a plus accès à sa chambre et elle est gardée par une ancienne veuve chez qui elle doit passer les nuits de deuil. Comme pour le veuf, la veuve doit serrer la main exclusivement des personnes ayant déjà vécu la mort de leurs époux. Elle ne doit pas non plus manger dans le même plat que les autres.

La veuve, après les rituels de funérailles, est contrainte elle aussi à observer d'autres rituels pendant une période d'environ une année: elle ne doit pas s'asseoir sur le même banc avec une personne qui n'a jamais été veuve ou veuf. Elle ne doit pas se faire remarquer sur un vélo ou sur une moto. Elle doit porter des cordes (*g'ó*) pour sa protection autour de ses reins jusqu'à ce qu'elle se remarie. Elle ne doit pas avoir de rapports sexuels avant son mariage d'héritage.

La veuve ne reçoit pas un divorce formel du défunt parce qu'elle doit obligatoirement hériter un frère du défunt qui remplace valablement le décédé. Cela s'appelle *sílàá*, ou plus vulgairement *wé-khàràamá*, qui veut dire "découpage des cordes". C'est une forme de lévirat.

Le lévirat ou mariage d'héritage consiste en une cérémonie où les gens qui connaissent la femme se réunissent : la famille de son mari défunt, sa propre famille et ses amies. Les femmes s'asseyent dans la chambre de la veuve pendant que les hommes s'asseyent dehors. Une femme est désignée pour sortir et chercher la corde propre de chaque frère du défunt et les ramener à la veuve. La veuve regardera et choisira la corde de celui qu'elle préfère. Cette décision sera acceptée par tous les participants à la cérémonie.

Celui qui hérite la veuve doit s'occuper d'elle et l'entretenir comme sa propre femme. La femme peut choisir de ne pas remarier, mais les ancêtres l'obligent à rester liée à la famille de son mari. Pour effectuer cela, la femme choisit un enfant dans la famille à qui elle sera liée socialement, mais de qui elle ne deviendra pas la femme. Si toutefois, après avoir accompli toutes les coutumes, la veuve est mal entretenue, elle peut aller se remarier ailleurs.

Conclusions

Nous avons traité les aspects des cérémonies funéraires de la société pougouli ainsi que les coutumes de ses funérailles et de la mort. Une étude plus approfondie peut être faite sur la musique des louanges pendant les cérémonies funéraires, le surnaturel chez les Pougouli (tel que le concept d'une âme et son déplacement), et la place des ancêtres et ces règlements.

ANNEXE

D'autres croyances des Pougouli sur la maladie et la mort

La sorcellerie existe dans la société pougouli (*phúō*). Les Pougouli croient que les actes de sorcellerie (*hìkpààró*) sont suffisamment puissants pour tuer une personne, pour lancer des flèches invisibles et empoisonnées à quelqu'un. Le sorcier n'est pas puni pour ces attaques, même si tout le monde n'est pas d'accord avec lui, parce qu'il n'est jamais possible d'en donner la preuve.

1) L'âme (*dòmá*) d'une personne malade

Selon les Pougouli, l'âme d'une personne ne meurt pas. Ils croient même que personne n'est susceptible aux maladies quand l'âme est toujours présente. Selon eux, la maladie ne fait pas partie de la vie normale.

Par contre, les Pougouli croient que, dans les cas où une personne commet un interdit ou qu'elle offense les ancêtres, l'âme de cette personne devient inquiète ; l'âme n'est plus tranquille. Si la personne offense les ancêtres, ils peuvent causer l'âme de quitter son corps. Dans ce cas, l'âme se déplace dans le village ou dans la forêt, ou bien s'en va dans un autre village.

Selon les Pougouli, l'âme peut apparaître dans un autre corps pareil à celui de la malade. Mais, l'âme et ce corps nouveau ne sont visibles qu'aux sorciers (*hìkpààló*). C'est uniquement le sorcier qui peut se rendre compte de ce qui s'est passé et en avertir la famille.

Selon les Pougouli, quand l'âme quitte le corps, la personne commence à maigrir et elle devient susceptible à des maladies. Selon leurs croyances, il est possible qu'un sorcier méchant rencontre cette âme qui se promène et la tue. Dans ce cas, la personne mourra.

Les membres de la famille peuvent consulter un devin (*vòríō*) qui pourra communiquer la restitution nécessaire pour apaiser le fétiche que le malade aurait offensé. Ce devin est susceptible aussi de savoir qui, parmi tous les devins, posséderait le pouvoir de faire revenir l'âme dans son corps d'origine.

L'âme de la malade quitte son corps pour aller habiter un nouveau corps surnaturel qui se ressemble à celui de la malade. Cette âme ne fait aucun mal aux vivants. Elle se promène pendant quelque temps (jusqu'à trois mois environ) avant la mort de la malade. L'âme d'une personne qui meurt rejoint les ancêtres (*lálíá bvá*) après les rites funèbres et puis une période de deux ans environ.

Selon les Pougouli, lors des funérailles des amis, les âmes de tous les ancêtres de la famille reviennent, ainsi que les âmes des amis. Les Pougouli croient aussi que les âmes des ancêtres reviennent habiter dans les nouveaux bébés de la famille.

2) Les fantômes dans la société pougouli

Les fantômes (*kpóná*) existent aussi, selon les Pougouli. Ils sortent des personnes en train de mourir, et se manifestent en se déplaçant d'une manière surnaturelle. Les fantômes peuvent déranger les vivants, même physiquement. Ils se promènent pendant trois jours environ avant la mort du malade.